

CHALON DENTEXIA

# « Des patients ont vite besoin de soins »

Le collectif contre Dentexia à Chalon organisait sa première réunion avec les victimes samedi matin. Un moment d'échanges, notamment d'informations. Des choses ont bougé, mais cela risque d'être long à concrétiser.

**S'**il y avait au moins 150 personnes - et victimes - présentes samedi matin au studio 70 de Chalon, Gérard Mayen, du collectif contre Dentexia à Chalon, s'attend à traiter davantage de cas dans les semaines à venir. « J'estime à 200 le nombre de victimes (dans le Chalonnais, le Mâconnais et le Dijonnais), voire plus quand on sait que Dentexia avait enregistré environ 1 000 patients en quatre ans à Chalon. »

Hier, le collectif a pu recenser les nouvelles victimes et réaffirmer ses priorités : une reprise des soins « sans avoir à payer ce qui a déjà été réglé », note Abdel Auacheria, le fondateur du collectif au niveau national. S'il y a quelques avancées, les problèmes sont encore très loin d'être réglés.

## ■ Un numéro vert et une cellule de soutien psychologique

Le collectif travaille en étroite collaboration avec l'ARS Bourgogne Franche-Comté. À ce propos, un numéro vert a été créé (*lire ci-dessous*), qui permettra de recenser les nouveaux patients et de cerner leur problème. Une cellule de crise devrait également être mise en place car « certains ont même pensé au suicide », note le collectif. Gérard Mayen renchérit : « Je



■ Gérard Mayen et Abdel Auacheria ont informé et échangé avec des victimes en grande détresse. Photo Geoffrey FLEURY

pense que tout n'a pas été pris en compte par le ministère de la Santé (une réunion avait eu lieu le 1<sup>er</sup> avril, Ndlr) car nous sommes face, non seulement à un scandale économique, mais aussi à un scandale sanitaire. Des patients ont rapidement besoin de soins. »

## ■ Les dossiers médicaux récupérés

C'est l'Ordre national des chirurgiens-dentistes (ONCD) qui contrôle les dossiers des patients, récupérés chez Dentexia et placés sous scellés dans une société spécialisée. Le procureur peut lever les

scellés et l'ONCD à obligation de traiter chaque dossier puis d'envoyer une copie par patient. Mais cette démarche peut prendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois car il y a plus de 2 100 victimes pour l'instant. « L'ONCD n'a pas les ressources financières nécessaires pour cette opération », poursuit Gérard Mayen. Il faut compter un peu plus de 15 € par dossier selon le collectif.

## ■ Des remboursements de crédits

Parmi les victimes, certains ont contracté des crédits pour couvrir les soins onéreux. « Nos avocats essaient de travailler en trouvant des solutions à l'amiable avec les sociétés de crédit afin de retrouver les fonds qui n'ont

22

C'est, en millions d'euros, le passif de Dentexia selon le collectif. Sur les 2 100 victimes recensées à Paris, Marseille, Lyon et Chalon, certaines ont fait des emprunts de plusieurs milliers d'euros afin de s'assurer des soins dentaires... en partie réalisés. « Mais il y a très peu de chances pour que les patients soient remboursés », se désole Gérard Mayen.

pas été utilisés pour les soins », conclut Gérard Mayen.

## ■ Des soins peuvent être réalisés

Le collectif a rappelé à l'assistance qu'en cas de très grande urgence (état qui motive une prise en charge, Ndlr), il est possible de se présenter chez un dentiste sans le dossier médical. « Il n'a pas le droit de vous refuser des soins. Si c'est le cas, demandez-lui de vous faire une lettre qui motive son choix et informez l'ONCD », conseille Abdel Auacheria.

**Geoffrey Fleury**  
geoffrey.fleury@lejsl.fr

**ARS Numéro vert au 0.805.200.550,**  
ars-bfc-dentexia@ars.sante.fr,  
www.ars.bourgogne.fr  
compte-sante.fr  
**CONTACT Gérard Mayen :**  
collectifdentexiachalon@gmail.com. Facebook : "Collectif contre Dentexia".  
**Amavip (accompagnement psychologique et/ou juridique) :**  
03.85.21.90.84,  
amavip.macon@wanadoo.fr.

## REPÈRES

### ■ 7 janvier 2016

Création à Lyon du collectif contre Dentexia (117 plaignants à Paris, 810 à Lyon et Chalon et 250 à Marseille). Ils protestent contre des soins pas reçus, partiellement reçus, ou à refaire.

### ■ 3 février 2016

L'Agence régionale de

santé Rhône-Alpes fait fermer le cabinet de Lyon à la Tête d'Or.

### ■ 1<sup>er</sup> mars 2016

L'Agence régionale de santé de Bourgogne Franche-Comté fait fermer celui de Chalon-sur-Saône.

### ■ 4 mars 2016

Dentexia est placé en liquidation judiciaire.

## AUTUN

### Il n'a pas vu l'ambulance des pompiers

Samedi après-midi, peu après 15 heures, à Autun, un accident s'est produit entre une Peugeot 206 et une ambulance des pompiers qui se rendait, gyrophares allumés et sirène hurlante, porter secours à une personne à domicile. Le conducteur de la citadine n'aurait ni entendu ni vu les soldats du feu arriver et les a percutés au milieu d'une intersection. Légèrement blessé, le conducteur de la 206 a été pris en charge par une deuxième ambulance et une troisième a été envoyée pour secourir la victime à domicile.



■ Photo Éric BOUTHRAY

## MONTCHANIN

### Course-poursuite avec les gendarmes sur la RCEA

Il était environ 16 h 45 samedi quand des automobilistes ont aperçu des individus suspects sur la zone de chantier de la RCEA, pas très loin du pont des Morands. Ils se livraient visiblement à un vol. Ces personnes ont immédiatement prévenu les gendarmes qui se sont rendus sur place. Alors qu'ils se trouvaient à environ 500 mètres du lieu, les gendarmes ont été repérés, ce qui a incité les individus suspects à regagner rapidement un utilitaire gris laissé à proximité et à prendre la fuite à grande vitesse en direction de Chalon. « Ils ont pris des risques inconsidérés sur cette portion de route, indiquait le major Coste, le commandant de la communauté de brigades. Leur conduite était plus que dangereuse. » Les gendarmes ont perdu le contact visuel peu avant le rond-point Jeanne-Rose et les individus ont réussi à prendre la fuite. Les gendarmes lancent un appel à témoin auprès des automobilistes qui circulaient sur cette portion de route au moment des faits. « Toute personne qui aurait vu une partie de la plaque d'immatriculation ou simplement la marque de l'utilitaire est invitée à nous le signaler en contactant la communauté de brigades de Montchanin au 03.85.73.95.60 », a indiqué le major. Discretion assurée.

**Yves Gauthier**